

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251-11-5517700 Fax: +251-11-5517844

website: www.africa-union.org

Communiqué de presse

L'Union africaine approfondit sa campagne pour une réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique

Addis Abeba, le 19 octobre 2009—Dans ses efforts les plus récents en vue d'accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile en Afrique, l'Union africaine lors de 4e session de la Conférence des ministres de la santé de l'UA (CAMH4) qui s'est déroulée à Addis Abeba (Éthiopie), le 7 mai 2009, s'est associée aux états membres de l'UA, aux communautés économiques régionales (CER), aux organismes des Nations Unies et à d'autres organisations pour lancer la CARMMA, Campagne sur la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique, sous le thème *'Afrique n'est pas indifférente : Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie !*

La CARMMA fait partie de la mise en œuvre du Plan d'action sur la santé et les droits sexuels et reproductifs: le Plan d'action Maputo approuvé par les ministres de la santé africains à Maputo (Mozambique) en septembre 2006.

L'objectif principal de la campagne est d'accélérer la disponibilité et l'utilisation de services de qualité globalement accessibles, particulièrement ceux liés à la santé sexuelle et reproductive se rapportant à la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Quelques 49 pays africains, 38 organismes multilatéraux et bilatéraux, institutions privées, les CER ainsi que les représentants de la société civile étaient présents à la réunion du Mozambique.

Dans le cadre de ses activités, la commission de l'union africaine (UA), en collaboration avec l'UNFPA, l'UNICEF, l'OMS a lancé la CARMMA en Éthiopie, au Mozambique, au Malawi, au Rwanda et au Nigeria et il est prévu de la lancer dans d'autres pays. Le Rwanda a lancé la manifestation le 7 octobre 2009.

Jusqu'alors, le Ghana, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie avaient été choisis pour lancer la CARMMA jusqu'en février 2010. Les pays ont été sélectionnés en fonction d'un nombre de critères parmi lesquels le taux élevé de mortalité maternelle et les indices les plus bas de développement des femmes, un profond engagement politique par le biais des dirigeants et de l'attribution des ressources, des

considérations d'équilibre régional et de forte présence de bureaux UNFPA disposant des ressources nécessaires pour soutenir activement les efforts de réduction de la mortalité maternelle pilotés par les pays.

Dans le cadre de ses efforts concernant la promotion et l'appui à haut niveau pour la campagne, l'UA a incité les états membres à élaborer leur propre stratégie, à mobiliser les parties prenantes principales, même au niveau de la communauté et à lancer la CARMMA.

L'AU préconise depuis 2006 des politiques et des stratégies sur les questions sociales, dont le Plan d'action sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (Plan d'action de Maputo), le cadre de politique continentale sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, la stratégie nutritionnelle africaine régionale (2005-2015) et la stratégie sanitaire africaine (2007-2015). Les efforts ont été approuvés par les dirigeants de l'UA.

La commissionnaire de l'UA aux affaires sociales, Bience P. Gawanas, a exhorté les communautés économiques régionales, les institutions des Nations Unies ainsi que le groupe de direction globale sur la mortalité maternelle à appuyer pleinement la campagne au sein du contexte du plan d'action de Maputo : « Ce que nous avons besoin de faire, c'est de transformer notre compassion et nos souhaits pour le bien-être des femmes africaines en une action concertée, individuelle et collective » déclara-t-elle dans son avant-propos au document stratégique de la CARMMA.

Pour plus de détails, contacter , Emmanuel K. Ngwainmbi, la commission de l'Union africaine, département des affaires sociales, Services des Affaires sociales, Tél. +251-115 517 700